Médecin F/H

https://recrutement.lyon.fr/front-jobs-detail.html?id_job=3481&id_origin=0

Limite de candidature	20-12-2026
Mise à jour	20-11-2026
Référence	7265
Service	DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE
Localisation	Lyon 7ème
Contrat	Emploi permanent
Diplôme réglementé	Diplôme de médecin ou certificat ou autre titre
Statut	-
Fonction	Médecin
Date d'entrée	31/03/2027
Date de fin	20-12-2026
Filière	Médico-sociale
Catégorie	A
Cadre d'emploi	A - Médecins territoriaux, A - Infirmiers territoriaux en soins généraux, A - Puéricultrices
Grade	Médecin hors-classe, Infirmier en soins généraux, Infirmier en soins généraux hors classe, Médecin de 1ère classe, Médecin de 2ème classe, Puéricultrice de classe normale, Puéricultrice de classe supérieure, Puéricultrice hors classe

Contexte et définition du poste

La Ville de Lyon recherche pour sa Direction de la Petite Enfance un **Médecin F/H**.

Deuxième plus grande direction de la Ville de Lyon, la Direction de l'Enfance met en oeuvre la politique petite enfance « La ville à hauteur d'enfants » à travers la gestion des dispositifs petite enfance et participe activement à l'animation du territoire. Elle gère notamment en direct 49 établissements municipaux, et assure le suivi de 124 équipements associatifs subventionnés, dans le cadre d'une offre d'accueil collectif et familial de près de 5 000 places.
Avec plus de 900 agents en son sein, elle est organisée autour de pôles, chacun s'attachant à répondre, sur son champ d'actions, aux attentes sociétales, à l'amélioration continue de la qualité d'accueil, mais aussi aux enjeux socio-économiques et à la valorisation des professionnels engagés sur ces actions.
Le service santé, rattaché au Pôle Territoires, comprend un directeur médical, un responsable administratif, des médecins et puéricultrices (Référents santé et accueil Inclusif), des infirmières en continuité médicale, des psychologues, des orthoptistes, ainsi qu'une cellule hygiène et alimentation (diététicienne, conseillère en hygiène, accompagnatrice en cuisine).

Les missions du Référent Santé et Accueil Inclusif (RSAI) sont régies par le décret n° 2021 – 1131 du 30 aout 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants.
Les RSAI sont placés sous l'autorité du directeur médical.
- Vous informez et conseillez la direction et l'équipe de l'établissement en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation du handicap ou atteints de maladie chronique ;
- Vous présentez et expliquez aux professionnels les protocoles relatifs à la santé ;
- Vous veillez à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière ;
- Pour un enfant dont l'état de santé le nécessite, vous rédigez le projet d'accueil individualisé (PAI)- Vous coordonnez, en partenariat avec le directeur de l'établissement, le dispositif protection de l'enfance suite au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être par les professionnels ;
- Vous contribuez, en concertation avec le directeur médical et l'équipe santé, à l'établissement des protocoles annexés au règlement de fonctionnement prévus au II de l'article R.2324-30 du code de la santé publique ;
- Vous travaillez en partenariat en interne à la DPE et en externe (PMI, CAMSP, …) en collaboration avec les psychologues du service ;
- Vous assurez des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels ;
- Vous procédez, si nécessaire, à l'évaluation clinique de l'enfant pour envisager une orientation médicale ;

- Vous assurez un suivi de l’état de santé des enfants et de leur état vaccinal.

Profil recherché

Diplôme de Médecin obligatoire

Vous détenez des connaissances solides en puériculture, en santé publique et en développement de l’enfant afin d’assurer un accompagnement adapté aux besoins des enfants et des familles.

Vous comprenez et intégrez l’organisation sanitaire et sociale française ainsi que le cadre réglementaire de la protection de l’enfance dans ses pratiques professionnelles.

Vous analysez les situations, identifiez les enjeux et proposer des réponses adaptées grâce à de bonnes capacités d’analyse, de synthèse et de prise de décision.

Vous travaillez en collaboration avec différents professionnels et partenaires en favorisant l’écoute, la communication et la qualité des relations professionnelles.

Vous organisez et priorisez les activités avec rigueur, tout en faisant preuve de réactivité et d’adaptabilité face aux situations rencontrées.

Vous participez à une dynamique d’équipe en partageant les informations, en contribuant à la réflexion collective et en accompagnant les évolutions des pratiques.

Informations complémentaires

Poste ouvert aux fonctionnaires et non fonctionnaires (Contrat initial d’une durée de 1 à 3 ans, avec une possibilité de CDI à l’issue des 6 ans de CDD).

Vos conditions de travail :
- Temps de travail : 35H par semaine
- 28 jours de congé set 15 jours RTT/an
- Lieu de travail : 198, avenue Jean Jaurès 69007 Lyon + secteur crèches

Rémunération moyenne de 3495, 17 euros Brut

Les avantages à nous rejoindre :
- Titres Restaurant (8,50 €/titre)
- Prise en charge à 75% de l’abonnement transports en commun
- Forfait mobilités durables (jusqu’à 300€/an)
- Participation à la complémentaire santé et prévoyance (adhésion prévoyance obligatoire)
- Comité des Œuvres Sociales proposant une offre de loisirs diversifiée
- Formations
- Accès à la mobilité interne sur nos 48 crèches
- Congé menstruel
- 10 semaines de congé deuxième parent